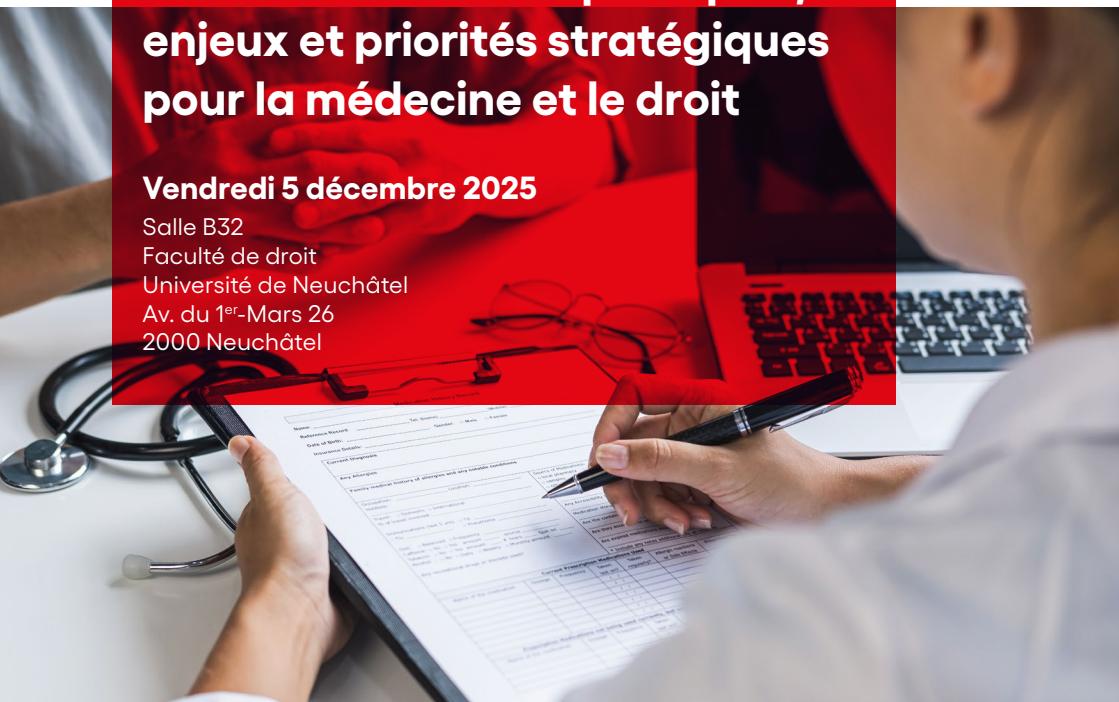


Accès aux soins et évaluation de l'état de santé dans le domaine de l'asile : nouvelles pratiques, enjeux et priorités stratégiques pour la médecine et le droit

Vendredi 5 décembre 2025

Salle B32
Faculté de droit
Université de Neuchâtel
Av. du 1^{er}-Mars 26
2000 Neuchâtel



Vendredi 5 décembre

Accès aux soins et évaluation de l'état de santé dans le domaine de l'asile : nouvelles pratiques, enjeux et priorités stratégiques pour la médecine et le droit

8 h 30 Accueil participant·es

9 h 00 Mots de bienvenue

Cesla Amarelle, professeure à l'Université de Neuchâtel

Sofia Amazzough, responsable de la protection juridique des CFA de Suisse romande, Caritas Suisse

9 h 05 Remarques introductives

Jean-Daniel Ruch, comité de l'Observatoire Éthique et Santé Humanitaire, ancien diplomate DFAE

9 h 10 Les problématiques soulevées par le Pacte sur la migration et l'asile et les nouvelles dispositions de la LEI et la LAsi en matière de santé

Cesla Amarelle, professeure à l'Université de Neuchâtel

9 h 20 Le concept santé et les soins de santé dans les Centres fédéraux d'asile : état des lieux, nouveautés et enjeux

Céline Moser, experte concept médical pour les Centres fédéraux d'asile, Secrétariat d'État aux migrations

Examen du traitement et valeur probante des certificats médicaux

9 h 50 Pratiques médicales, prise en charge clinique et problèmes posés

Félicia Dutray, psychiatre-psychothérapeute et médecin responsable à la Consultation Psychothérapeutique pour Migrant·es d'Appartenance

10 h 10 État des lieux et enjeux juridiques

Gregor Chatton, président et juge de la Cour VI du Tribunal administratif fédéral

10 h 30 Discussions croisées

Modération : **Guillaume Bégert**, responsable de la coordination juridique, Caritas Suisse

10 h 50 Pause

Pertinence de l'état de santé pour l'établissement de la qualité de réfugié·e (preuve par la vraisemblance)

11 h 10 Pratiques médicales et problèmes posés

Sophie Durieux-Paillard, médecin, Unité santé asile et réfugiés, Service de médecine de premier recours, HUG

11 h 30 État des lieux et enjeux juridiques

Jean-Pierre Monnet, juge émérite au Tribunal administratif fédéral

11 h 50 Discussions croisées

Modération : **Cesla Amarelle**, professeure à l'Université de Neuchâtel

12 h 15 Repas

Pertinence de l'état de santé pour l'exécution du renvoi dans le pays d'origine/ vers les pays Dublin/ vers les États tiers sûrs

13 h 30 Est-il encore possible de pratiquer des soins inclusifs ?

Patrick Bodenmann, professeur, Département vulnérabilités et médecine sociale, Unisanté

13 h 50 État des lieux, nouveautés et enjeux juridiques

Anne-Laurence Graf, avocate, chercheuse affiliée à l'Université UCLouvain, Bruxelles

14 h 10 Discussions croisées

Modération : **Guillaume Bégert**, Caritas Suisse et **Cesla Amarelle**, professeure à l'Université de Neuchâtel

14 h 30 L'accès aux soins et l'état de santé des requérant·es d'asile dans la pratique des organes des traités de l'ONU

Joëlle Spahni, cheffe du Département International chez Asylex

15 h 00 Pause

15 h 30 L'état de santé des requérant·es d'asile : regards croisés autour des enjeux et des priorités stratégiques pour la médecine et le droit – table ronde

Patrick Bodenmann, professeur, Département vulnérabilités et médecine sociale, Unisanté

Sophie Durieux-Paillard, médecin, Unité santé asile et réfugiés, Service de médecine de premier recours, HUG

Jean-Pierre Monnet, juge émérite au Tribunal administratif fédéral

Sofia Amazzough, responsable de la protection juridique des CFA de Suisse romande, Caritas Suisse

Modération : **Cesla Amarelle**, professeure à l'Université de Neuchâtel

16 h 30 Propos conclusifs à la lumière des sciences sociales

Robin Stünzi, coordinateur scientifique, NCCR On the Move à l'Université de Neuchâtel

17 h 00 Clôture de la journée



Ce colloque peut être validé dans le cadre du
CAS Droit d'asile et procédures, (gratuit pour les étudiant·es du CAS).

Plus d'informations :

<https://www.unifr.ch/ius/euroinstitut/fr/formcont/cas-asylum>

Finance d'inscription

Prix stagiaire, assistant-e-doctorant-e

Prix étudiante-

*Comprend les présentations sous format électronique, le repas et les pauses

CHF 150.-*

CHF 50.-*

Gratuit

Délai d'inscription

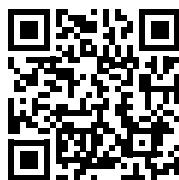
25 novembre 2025. Les désistements sont acceptés sans frais jusqu'à cette date. Passé ce délai, le montant de l'inscription n'est plus remboursé. Il est toutefois possible de se faire remplacer.

Lieu

Salle B32
Faculté de droit
Université de Neuchâtel
Av. du 1^{er}-Mars 26
2000 Neuchâtel

Renseignements

Secrétariat - Formation
Faculté de droit
Université de Neuchâtel
Tél. : 032 718 12 22
droit.formation@unine.ch



Inscription

En ligne sur :

Droitne.ch

Par e-mail à :

droit.formation@unine.ch

Par courrier postal :

Secrétariat - Formation
Faculté de droit
Université de Neuchâtel
Av. du 1^{er}-Mars 26
2000 Neuchâtel

Je prendrai part à la journée de formation continue du **5 décembre 2025** et m'engage à verser la finance d'inscription au plus tard le jour précédent le colloque, au moyen du bulletin de versement qui me sera envoyé par e-mail.

Je prendrai part au repas de midi :

Oui

Non

Je suis :

Stagiaire, assistant-e-doctorant-e, étudiant-e (*prière de fournir un justificatif*)

Prénom :

Nom :

Profession :

Entreprise/Institution :

Adresse de facturation :

Code postal :

Localité :

Tél. professionnel :

E-mail :

Date :

Signature :

L'accès aux soins médicaux et la prise en compte de l'état de santé ont des incidences toujours plus importantes et complexes pour les requérant·es d'asile à tous les stades de la procédure et au-delà.

D'une part, les délais très cadencés dans le cadre des procédures d'asile accélérées ainsi que les pratiques d'exécution des renvois sont souvent difficilement compatibles avec les exigences médicales de prise en charge et le processus d'établissement des faits médicaux. D'autre part, la mise en œuvre des réformes liées au Pacte européen sur la migration et l'asile en 2026 implique des modifications importantes du système d'asile suisse, notamment dans le cadre des transferts et échanges d'informations médicales concernant l'état de santé d'une personne vers l'État Dublin responsable et les contrôles sanitaires et de vulnérabilité dits « préliminaires » dans le cadre du filtrage. Ayant pour but d'assurer l'équité dans les soins et une prise en charge juste, rationnelle et efficiente des problèmes de santé, tant les praticien·nes du droit que les professionnel·les de santé rencontrent des difficultés à considérer l'accès aux soins ainsi que la prise en charge médicale et la prise en compte de l'état de santé, de manière objective, fondée sur des évidences et sur les besoins réels.

À vocation interdisciplinaire, le présent colloque a pour but d'identifier les difficultés rencontrées dans le processus de l'asile en présence de problèmes médicaux. Il ambitionne également de formuler une vision globale et documentée des principaux défis posés par la mise en œuvre du droit d'asile en cas de prise en charge médicale. L'objectif est de fournir des recommandations aux praticien·nes par le biais de regards croisés et de mettre en évidence les potentiels d'améliorations. Ce colloque réunit des acteur·rices centraux du dossier, représentant·es des autorités administratives et judiciaires, chercheur·euses et praticien·nes ainsi que des organisations non gouvernementales, qui apportent leurs éclairages particuliers sous l'angle juridique et médical et permettent d'esquisser des perspectives autour des évolutions possibles de ce domaine sensible et soumis à des mutations profondes.

